

STAGE DE FORMATION AUX TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES ELA à STRUCTURES COMPOSITES

PROGRAMME

MATERIAUX UTILISES

- * Résine polyester, époxy
- * Gelcoat
- * Renforts, fibres de verre, de carbone, aramide.
- * Tissus divers
- * Matériaux de remplissage
- * Charges
- * Démoulants

ORGANISATION DE L'ATELIER

- * Atelier
- * Outillage
- * Accessoires

HYGIENE ET SECURITE

- * Protection des intervenants
- * Ordre propreté
- * Prévention du feu et des explosifs
- * Premiers soins

TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION

- * Moules
- * Etapes de fabrication

ENTRETIEN COURANT

- * Méthodes et produits employés

REPARATIONS

- * Structures peau mince
- * Structure sandwich
- * Intervention sur cadres
- * Intervention sur gouvernes
- * Documentation technique

Note explicative sur le module de formation aux techniques d'entretien des ELA à structure composite

La formation aux techniques d'entretien et de réparation des planeurs à structure composite de la FFVV est approuvée par la DGAC, cette formation se décompose en 2 modules : un module " Composite" et un module "Mécanique & Avionique"

La réussite à ces 2 modules permet l'obtention de la Licence Nationale de Maintenance d'Aéronefs, LNMA catégorie L-B planeur structure composite.

Module de formation aux techniques d'entretien des ELA à structure composite

Cette formation s'adresse :

- Prioritairement aux membres ayant une expérience d'au moins deux ans en maintenance aéronautique à justifier par la fiche de « relevé d'expérience » à fournir lors de l'inscription (condition indispensable).
- Egalement aux membres désirant acquérir des connaissances relatives aux techniques d'utilisation des matériaux composites d'entretien et de réparation des ELA à structure composite.

Durée de la formation :

La formation se déroule sur sept jours comprenant une partie théorique et une partie pratique.

Certificat de réussite :

La réussite aux tests théoriques et la validation des tâches pratiques donnent lieu à l'établissement d'un certificat de réussite de stage. Pour les candidats ne pouvant justifier d'une expérience en maintenance, seule une attestation de présence au stage leur sera remise.

Evaluations :

Les évaluations théoriques et pratiques se déroulent de la façon suivante :

1. Examen théorique :

L'examen théorique est effectué par un QCM portant sur l'ensemble du programme théorique. Ce QCM comporte une partie réglementation et une partie « composite ». Chaque partie est indépendante et doit comporter 75% de réponses justes pour être validée.

2. Evaluation pratique :

L'évaluation pratique est effectuée de manière continue par le formateur qui renseigne le carnet de formation pratique. Dans le cas d'une inaptitude prononcée sur l'évaluation des travaux pratiques, tout candidat peut repasser un contrôle pratique sous la supervision de l'instructeur/examineur qui coordonne la/les session(s) d'évaluation. Chaque contrôle peut porter sur un ou plusieurs sujets de travaux pratiques.

Renseignements complémentaires auprès de :

Jean-Denis VIRIOT - 06 03 88 76 67

Jean-denis.viriot@laposte.net